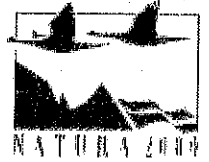




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## Site Natura 2000 FR200801

### "Réseau hydrographique du Brion"

Compte rendu du comité de pilotage du 18 avril 2013 à la sous-préfecture de Langon

#### Objectif du comité de pilotage :

- Validation du Périmètre Natura 2000
- Validation du Tome II : Objectifs et Mesures
- Validation de la Charte Natura 2000
- Désignation d'une structure porteuse de l'Animation du site Natura 2000

#### Personnes présentes :

Nom Prénom	Structure
NOSSIT Alain	ONCFS
GUANELLE Colette	SEPANSO
BOURBON Jean	Mairie Roaillan
FOURNY Bruno	Mairie Langon
SAINT-MARC Daniel	Mairie d'Aubiac
LATRILLE Francis	Mairie Mazères
LACAZE Michel	Syndicat Mixte d'Aménagement du Beuve et de la Bassanne
PASSICOS Isabelle	SCOT Sud Gironde
RONCALLI Marion	SCOT Sud Gironde
RICADAT François	Chambre d'Agriculture de Gironde
MARDINE Elodie	Chambre d'Agriculture de Gironde
ROBIN Emmanuel	Fédération de chasse Gironde
FAUSERE Claude	Fédération de pêche Gironde
DELEBECQUE Luc-Olivier	CRPF Aquitaine
MULET Patrick	DDTM Gironde -Langon
KLEIN Nicolas	DDTM Gironde
DULKA Natacha	DREAL
WALKER Julie	CEN Aquitaine
SOURIAT Marion	CEN Aquitaine

### Personnes excusées :

- Représentant de la sous-préfecture de Langon

<b>Introduction de la séance</b>
----------------------------------

#### Mr Klein

Mr Klein de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) introduit la séance en tant que commanditaire de l'étude Elaboration du Document d'objectifs (DOCOB) FR7200801 « Réseau hydrographique du Brion ».

L'étude s'est échelonnée sur deux ans : de 2011 à 2013 avec un comité de pilotage intermédiaire en 2012 ayant pour objectif la validation du Diagnostic écologique et socio-économique.

Les objectifs de ce comité de pilotage sont :

- la validation du périmètre Natura 2000 proposé à l'assistance,
- la validation du Tome II : Document opérationnel,
- identifier des structures intéressées par l'animation du DOCOB.

#### Mme Walker

Mme Walker, chargée de secteur au Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Aquitaine, présente la démarche de réalisation du DOCOB. Elle explique que le CEN a fait le choix de mettre l'accent sur la concertation en organisant de multiples groupes de travail avec la population locale et les partenaires techniques. Elle précise que le bilan est satisfaisant, même s'il semble que ce sont souvent les mêmes participants qui étaient présents à ces réunions.

Elle explique également que l'animation sur le site ne débutera pas en 2013 car les crédits européens sont gelés le temps de la constitution du nouveau FEADER qui débutera en 2015.

#### Mme Souriat

Mme Souriat, chargée de mission au CEN Aquitaine expose différents éléments à l'assemblée.

- Un bref rappel sur la démarche Natura 2000 et sur le site « Réseau hydrographique du Brion » sont présentés.
- La méthodologie d'élaboration du périmètre Natura 2000 est détaillée. Il est rappelé que les élus ont été sollicités à plusieurs reprises, au cours de cette phase de construction de ce périmètre, avec la mise à disposition de documents en mairie et lors des comités de pilotage.
- Les principales conclusions du diagnostic et les objectifs du DOCOB sont expliqués.

## Discussion sur les objectifs du site Natura 2000

### Mr Robin

Mr Robin, de la Fédération des chasseurs de Gironde, demande une précision sur l'objectif opérationnel « Maintenir la tranquillité du site lors de la période sensible », notamment les dates et les activités visées.

### Mme Souriat

Les périodes sensibles sont principalement d'avril à août, durant la période de reproduction et de sevrage des jeunes Vison d'Europe. Cet objectif découle du constat du risque de prédation des Visons par les chiens (Cf. Étude du GREGE), et de l'intérêt de sensibiliser la population locale sur ces aspects et de réfléchir à limiter une sur-fréquentation des secteurs « à fort enjeux pour le Vison ».

## Discussion sur le périmètre Natura 2000

### Mme Gouanelle

Mme Gouanelle, représentante de la SEPANSO, intervient et demande pour quelle raison l'ensemble du linéaire du réseau hydrographique du Brion n'a pas été intégré dans le site Natura 2000. Elle précise que cette question avait déjà été posée lors d'un comité de pilotage et que la réponse n'était qu'en partie satisfaisante.

### Mme Walker

Mme Walker explique la position du CEN Aquitaine. Sur la base du diagnostic écologique, la mise en œuvre de mesures cohérentes et efficaces pour la sauvegarde de mustélidés semi-aquatiques (Loutre et Vison d'Europe) nécessiterait la prise en compte de l'ensemble du réseau hydrographique. Cependant, la position de l'Etat est de concentrer les crédits alloués aux contrats Natura 2000, dans les secteurs à plus fort enjeux (cours d'eau principal essentiellement).

### Mme Passicos

Mme Passicos, représentante du SCOT Sud Gironde, intervient pour spécifier que le SCOT avait délibéré positivement à la proposition de périmètre Natura 2000 du réseau hydrographique du Brion dont un courrier avait été envoyé aux collectivités en novembre 2012. Elle communiquera la délibération à la DDTM prochainement.

### Mr Klein

Mr Klein atteste de la validation du périmètre Natura 2000 en fin de séance.

## Discussion sur les mesures du site Natura 2000

### Mme Souriat

Les mesures Natura 2000 (Contrats Natura 2000, MAEt et Charte Natura 2000) sont expliquées à l'assemblée et illustrées par des exemples. La mise en œuvre d'aménagements accompagnant des mesures Natura 2000 est expliquée.

### Mr Robin

Mr Robin explique que des panneaux d'information sur des passages à fort risque de collision routière ont existé dans le passé sur ce secteur.

### L'assemblée

Une personne précise qu'il est difficile d'utiliser une signalisation particulière en vertu du code de la route et cela demande des autorisations réglementaires.

### Mr Robin

Mr Robin répond qu'un panneau « explicatif » n'ayant pas la forme d'un panneau de signalisation peut être utilisé sans autorisation.

### L'assemblée

Une personne s'interroge sur la possibilité de contractualiser des MAEt et demander des primes à la PAC. Elle questionne également l'assemblée sur les délais 2013 pour la déclaration à la PAC.

### Mr Ricadat

Mr Ricadat, représentant de la Chambre d'Agriculture de Gironde, explique qu'il n'est pas possible de bénéficier des deux types d'aides sur une même parcelle.

### Mme Walker

Mme Walker rappelle que pour cette année 2013, aucun contrat ni MAEt ne seront contractualisés tant que l'animateur du site n'est pas désigné. Par contre, elle précise que la Charte Natura 2000 peut être signée sans animateur, directement avec les services de la DDTM dès la validation du DOCOB.

### Mme Mardiné

Mme Mardiné, représentante du service environnement de la Chambre d'Agriculture de Gironde, propose de modifier un intitulé dans la Charte Natura 2000 en élargissant la lutte contre les espèces exotiques invasives à l'ensemble des Ecrevisses potentiellement présentes sur le site et ne pas les restreindre à l'Ecrevisse de Louisiane. Elle propose également d'ajouter une mission d'assistance pour l'animateur du site dans le cadre des études d'incidence Natura 2000.

### Mme Souriat

Ces deux propositions seront intégrées respectivement à la Charte Natura 2000 et à la fiche action de l'animation du DOCOB.

### Mr Klein

Mr Klein rappelle que l'ensemble des mesures Natura 2000 sont élaborées sur la base du volontariat de la part des propriétaires et usagers du site Natura 2000.

### L'assemblée

L'assemblée demande si des contrôles sont effectués et dans quelles conditions, notamment dans le cas d'un non-respect des engagements de la Charte Natura 2000.

### Mme Walker

Mme Walker explique qu'il existe effectivement des recours qui vont jusqu'à des sanctions pénales.

Mr Klein

Mr Klein précise que les services de la DDTM organisent déjà des contrôles sur le terrain en particulier sur les travaux relatifs aux contrats Natura 2000.

L'assemblée

L'assemblée fait remonter les problèmes récurrents de pollutions sur le site (étant donné que c'est un des engagements généraux de la charte Natura 2000).

Mr Klein

Mr Klein atteste de la validation du Tome II Document opérationnel du site Natura 2000 en fin de séance.

### **Discussion sur l'animation du site Natura 2000**

Mr Lacaze

Mr Lacaze, président du Syndicat d'aménagement du bassin versant du Beuve et de la Bassanne, détaille l'historique de l'intégration du bassin versant du Brion dans l'étude générale réalisée par le bureau d'études « Aquaconseil ». Il rappelle que le syndicat n'a pour le moment pas assez de financements pour embaucher un technicien rivière qui pourrait à la fois avoir une mission d'application des préconisations d'entretien du cours d'eau (CF. Étude Aquaconseil) et une mission d'animation Natura 2000. Il explique qu'avec la réforme des collectivités territoriales, le syndicat n'a pour le moment que très peu de visibilité mais qu'une réunion est programmée en juin.

Avec l'aide de subventions et l'implication des collectivités concernées, le syndicat serait intéressé pour prendre l'animation du DOCOB « Réseau hydrographique du Brion ».

Mme Souriat

L'animation sur le réseau hydrographique du Brion a été budgétisée à 25 jours de travail annuel. Une réflexion sur la prise en charge de plusieurs sites Natura 2000 par le même animateur sera à mener notamment avec la validation du DOCOB « Beuve Bassanne en 2014 ».

Mr Klein

Mr Klein s'engage à re-proposer au Syndicat d'aménagement du bassin versant du Beuve et de la Bassanne l'animation du DOCOB courant 2014.

Le président du Comité de pilotage  
Nicolas Klein

